

Interclubs Open des Maîtres d'Ile de France		
	29 et 30 novembre 2014	25 m
	Envoi du nombre d'équipes par mail (obligatoire) : 5 novembre 2014 Parution des poules sur le site internet : 14 novembre 2014 Fin des engagements extranat.fr : 24 novembre 2014 Le lieu et les horaires seront précisés ultérieurement	

■ Equipement

Bassin de 25 mètres

■ Catégories d'âges

Les catégories « maîtres » de la FINA seront appliquées. Seuls les nageurs et nageuses nés en 1989 et avant peuvent participer à la compétition.

■ Règlement sportif

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les clubs hors Ile de France seront acceptés dans la limite des places disponibles.

Pour être classée, chaque équipe doit être complète le jour de la compétition.

Aucun certificat médical ne sera pris en compte.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et un ou deux relais (la participation au 10x50 m nage libre est obligatoire).

Chaque nageur doit être en possession, le jour de la compétition, de sa licence et de sa carte d'identité.

Les compétiteurs sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement accueillant la compétition sous peine de ne pas participer à l'épreuve pour laquelle ils sont engagés.

■ Épreuves

- 50, 100 m, 400m nage libre
- 50 et 100m dos, papillon et brasse
- 200m 4 nages
- Relais 4 x 50 m 4 nages (composés obligatoirement de deux dames et deux messieurs).
- Relais 10 x 50 m nage libre (composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe ayant participé aux épreuves individuelles).

■ Programme

Accueil des équipes et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1^{er} départ

- 4 x 50 m 4 Nages
- 400 m Nage Libre
- 100 m Papillon
- 50 m Dos
- 100 m Brasse
- 50 m Nage Libre

*** Pause de 15 minutes ***

- 50 m Papillon
- 100 m Dos
- 50 m Brasse

- 100 m Nage Libre
- 200 m 4 Nages
- *** Pause de 15 minutes ***
- 10 x 50 m Nage Libre
- *** Remise des récompenses 15 minutes après la fin des épreuves ***

■ Classement

Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

Calcul de points

• Epreuves individuelles :

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi : le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Relais :

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur le coefficient est pris dans la table individuelle des messieurs.

• 4 x 50 4 m nages :

Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

Pour être cohérent en termes de coefficients, il est impératif de respecter l'ordre du relais pour le choix des nageurs composant CE RELAIS, c'est-à-dire :

le premier nom saisi DOIT ETRE celui du nageur ou de la nageuse de dos ;

le deuxième nom, celui du nageur ou de la nageuse de brasse ;

le troisième nom, celui du nageur ou de la nageuse de papillon ;

le quatrième nom, celui du nageur ou de la nageuse de nage libre.

• 10x50 m nage libre

Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

■ Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées.

■ Formalité d'engagement

Les clubs devront fournir le nombre d'équipes qu'ils envisagent d'engager pour le 5 novembre 2014 par mail à engagements@cif-natation.fr. Cette étape essentielle pour organiser des poules cohérentes est purement informationnelle.

Les engagements définitifs devront être saisis sur extranat.fr avant le 24 novembre 2014 (en fonction de la poule définie par le comité Ile de France).

Le règlement financier se fera automatiquement sur la somme forfaitaire pour les clubs d'Ile de France.

Pour les clubs hors Ile de France merci d'adresser un chèque à l'ordre de « Comité Ile de France de Natation » au 163 bld Mortier 75020 Paris. **Aucun engagement ne sera accepté sur place.**

■ Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 50 euros par équipe.

Pour tout forfait d'équipe à compter du 24 novembre 2014, une amende de 50 euros sera appliquée.

■ Officiels

1 officiel par club ayant engagé de 1 à 2 équipes et 2 officiels pour plus de 2 équipes engagées. A défaut, une amende sera appliquée selon le règlement du CIF.